Commission temporaire "Déserts médicaux"

Compétence de la commission

La <u>mandature 2015-2021</u> du Conseil économique, social et environnemental, présidée par Patrick Bernasconi, a pris fin le 31 mars 2021.

Le décret n° 2021-309 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental a été publié le 24 mars, à la suite de la réforme du Conseil par <u>la loi organique du 15</u> janvier 2021. En savoir plus sur la réforme du Conseil.

Le CESE a souhaité intégrer les préoccupations de plusieurs pétitions en ligne sur le sujet des déserts médicaux, notamment celle déposée par le docteur Alain Frobert « *Un réseau national de centres de santé pour lutter contre les déserts médicaux* », qui avait recueilli plus de 50 000 signatures.

Le travail du CESE s'est inséré également dans la feuille de route du gouvernement : la lutte contre les déserts médicaux avait été annoncée par le Premier Ministre lors de son discours de politique générale.

Le Bureau du CESE a décidé de créer une commission temporaire pour traiter cette saisine.

Composition de la commission au 31 mars 2021

Administrateur Secrétaire

Samuel CHARLOT Catherine LETRADO

Téléphone Téléphone 01.44.43.61.94 01 44 43 60 66

Courriel Courriel

samuel.charlot@lecese.frcatherine.letrado@lecese.fr

© - copyright CESE - Mai 2024